

**L'hon. M. Pinard:** Je ne suis pas au courant du délai; il faudra que je le vérifie.

### LE COMMERCE

#### LE COTON—RÉPERCUSSIONS ÉVENTUELLES DES SUBVENTIONS AMÉRICAINES SUR LES EXPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. W. Murphy (Lambton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Les États-Unis ayant annoncé leur intention de subventionner les exportations de produits de coton aux États-Unis et d'appliquer les droits de dumping sur les prix de détail des États-Unis, quelles mesures le ministère prend-il pour savoir si la subvention entraînera une baisse du prix de détail qui permettrait d'abaisser les frais de production.

**L'hon. J. J. McCann (ministre du Revenu national):** Je suis désolé, mais je n'ai pas saisi la question. Je devrai la tenir pour un pré-avis.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### L'HÔPITAL DE LA RÉSERVE DE FISHER RIVER—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DES SOINS QUI Y SONT DONNÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. William Bryce (Selkirk):** L'adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social va-t-il donner la réponse à la question que j'ai posée hier?

**M. F. G. Robertson (adjoint parlementaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je n'étais pas à la Chambre hier et je crains bien de ne pas être en mesure de répondre à cette question, mais je m'efforcerai de trouver une réponse pour l'honorable député.

**M. Bryce:** Le ministre des Finances a promis qu'il me donnerait une réponse.

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Robinson (Simcoe-Est).

#### MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et missions à l'extérieur—  
92. Administration centrale, \$4,379,430.

**L'hon. L. B. Pearson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je profiterai de cette occasion qui se présente pour formuler une déclaration qui ne sera pas trop longue, j'espère, sur certains aspects de notre politique étrangère.

Je signale d'emblée à la Chambre que le comité des affaires extérieures a tenu des réunions utiles, où, en plus d'étudier soigneusement nos crédits, on a procédé à des échanges de vues, auxquels j'ai participé à quatre ou cinq réunions, sur des questions de politique administrative en général. C'est ainsi que j'ai eu récemment l'occasion de me prononcer sur certains de nos programmes.

J'ai aussi fait à la Chambre, en janvier dernier, une déclaration pas mal complète sur certains des aspects principaux de notre ligne de conduite. En particulier, j'ai alors analysé, dans la mesure du possible, les récents changements survenus dans la direction soviétique. J'ai traité de la situation dans le Moyen-Orient et aussi, en janvier je le répète, dans l'Extrême-Orient.

En ce qui concerne le dernier sujet, il ne s'est produit aucune modification importante dans la situation en Extrême-Orient depuis mon discours de janvier, et la ligne de conduite du Canada à cet égard n'a nullement changé. Cet état de choses, notamment à l'intérieur et autour du détroit de Formose, reste virtuellement dangereuse, puisque deux armées chinoises se font face à seulement quatre ou cinq milles de distance, mais il ne s'est pas empiré ces derniers mois ni même ces dernières semaines.

Pour ce qui est de la situation au Moyen-Orient, le long et amer différend se poursuit entre l'État d'Israël et ses voisins arabes. Tout en restant tendue, cette situation n'a pas empiré,—je pense que personne ne voudrait en dire davantage,—depuis la dernière fois que j'en ai parlé. Quoi qu'il en soit, les incidents qui continuent de se produire aux frontières et qui se poursuivront probablement dans l'atmosphère actuelle, n'ont pas fini par une explosion de guerre. Le secrétaire général des Nations Unies, au cours de deux visites dans la région, a déployé, je crois, des efforts utiles et féconds pour y atténuer la tension et, par son intervention, il a réussi, je pense, à consolider la trêve; je sais d'ailleurs que, sur la base du cessez-le-feu et de la trêve qu'il a aidé à affermir, il espère conclure un arrangement plus durable.

Je pense que nous pouvons aussi rendre hommage aux activités de la Commission de trêve des Nations Unies en Palestine, au sein de laquelle servent actuellement plusieurs officiers canadiens. Cette commission joue un rôle courageux et désintéressé dans des circonstances difficiles et, de fait, ainsi que nous le savons à la suite de l'incident tragique de la semaine dernière, dans des circonstances dangereuses. Elle fonctionne sous la conduite objective, patiente et très efficace d'un Canadien, le général Burns, dont le travail, à mon sens, mérite les plus grands